

**ENTRETIEN A 20 ANS :**  
**DOCUMENT PREPARATOIRE**  
**A L'ATTENTION DES ENSEIGNANTS**

## **OBJECTIFS DE L'ENTRETIEN A 20 ANS APRÈS TITULARISATION**

**Cet entretien proposé après une expérience déjà significative de l'enseignement, peut permettre d'aborder les thèmes suivants**

Le regard que vous portez sur votre métier, la manière dont vous avez vécu et géré les évolutions qui ont pu se produire depuis votre titularisation, les inflexions que vous avez été conduit(e) à apporter à vos pratiques, les éléments sur lesquels s'appuie votre motivation à enseigner (attachement au public scolaire auprès duquel vous exercez, à votre discipline, goût de la transmission des connaissances, utilité sociale ...). Et surtout, les résultats que vous estimez avoir obtenus.

### **Pour autant, il convient ici d'aborder les perspectives d'évolution pour la deuxième partie de votre carrière :**

En vérifiant votre souhait de consolidation ou d'approfondissement de la pratique, en prenant acte le cas échéant des évolutions que vous envisagez dans ce métier (autres publics, autres structures, changement disciplinaire etc...), en évoquant les accompagnements de l'institution que vous jugez utiles.

Si dans l'entretien à 2 ans, le centre de gravité se situe dans le rapport de l'enseignant à son métier, les perspectives de mobilité devant rester l'exception, l'entretien à 20 ans inverse les finalités : les perspectives de 2<sup>ème</sup> partie de carrière devenant l'élément central adossé à votre parcours, traité cette fois de manière plus cursive.

Il s'agit en somme d'appréhender si à court terme, des évolutions sont envisagées sur d'autres métiers de l'éducation nationale (inspection, personnel de direction, fonctions administratives...) L'inspecteur et/ou le chef d'établissement ont ici un rôle de partage du diagnostic puis de conseil de 1<sup>er</sup> niveau sur ces perspectives. Au-delà, il ne saurait être exclu le cas échéant, d'explorer également les pistes pouvant s'ouvrir vers d'autres ministères, établissements publics etc...

### **En résumé :**

Outre la nature du regard porté sur le métier, à partir du constat des actions que vous avez conduites et des résultats que vous avez obtenus, vos souhaits et perspectives seront les points structurants de l'entretien.

Il s'agira de mesurer les conditions qui optimiseront la poursuite de l'activité enseignante si tel est votre projet, les pistes d'évolutions professionnelles si tel n'est pas le cas.

Dans cette dernière hypothèse, l'entretien de proximité offre l'occasion d'un point d'étape avant un éventuel relais pris par la mission conseil en mobilité du rectorat pour un accompagnement plus approfondi. En tout état de cause, l'initiative de le demander vous incombe.

## **QUELQUES QUESTIONS POUR VOUS AIDER A FAIRE LE POINT**

### **1. Rétrospectivement :**

a) Les mobilités déjà accomplies :

b) Les compétences acquises :

c) Les résultats obtenus :

## 2. dans la suite de votre parcours, envisagez-vous:

**a)de poursuivre les mêmes activités ?** Si oui, intégrez-vous l'éventualité de les exercer ailleurs et/ou autrement (mobilité géographique, changement de degré d'enseignement, changement de discipline, changement de public et/ou de structure, ... ?

**) de prendre d'autres responsabilités en tant qu'enseignant ?**

Souhaitez-vous vous investir au-delà de votre classe, dans d'autres activités que l'acte pédagogique classique, de faire profiter de votre expérience des enseignants plus jeunes (tutorat, compagnonnage, ...etc.) ?

**) d'autres débouchés** au sein de l'éducation nationale (fonctions d'encadrement : personnels de direction, d'inspection) ?

**a)de postuler à des emplois externes à l'Éducation nationale** (autres administrations, établissements publics, secteur associatif, secteur privé...)